



PLAN CANICULE

INSCRIPTION AU REGISTRE CANICULE

Le pôle action sociale du centre communal d'action sociale de la Ville de Limoges offre aux personnes fragiles âgées de plus de 60 ans et/ou handicapées la possibilité de se faire inscrire sur un registre nominatif.

Ces dernières feront ainsi l'objet, durant l'été, **en cas de déclenchement du plan canicule par la préfecture**, d'un appel téléphonique quotidien afin de permettre si nécessaire l'intervention des services sanitaires et sociaux.

QUI FAIT LA DEMANDE ?

- ▶ La personne concernée ;
- ▶ Un tiers : parent, voisin, médecin traitant, aides à domicile, infirmières...

POUR QUI ?

- ▶ Personnes âgées de 60 ans et plus, isolées et résidant à leur domicile sur la commune de Limoges ;
- ▶ Personnes adultes handicapées.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- ▶ Sur simple appel téléphonique du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00 au 05 55 45 85 08 ;
- ▶ Par courrier adressé au CCAS – Pôle action sociale – Service canicule – 1 square Jacques-Chirac – BP 3120 – 87031 Limoges cedex 1 ;
- ▶ En téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la Ville de Limoges et à retourner par mail : service.canicule@limoges.fr ;
- ▶ En complétant le formulaire d'inscription à retourner au CCAS – Pôle action sociale – Service canicule – 1 square Jacques-Chirac – BP 3120 – 87031 Limoges cedex 1.



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

limoges.fr



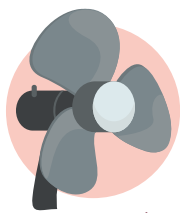
MAINTENEZ VOTRE
MAISON AU FRAIS



MANGEZ SUFFISAMMENT (FRUITS
ET LÉGUMES) ET ÉVITEZ L'ALCOOL



RAFRAÎCHISSEZ-VOUS



ÉVITEZ LES ACTIVITÉS PHY-
SIQUES ET VENTILEZ-VOUS



DONNEZ DES NOUVELLES
À VOS PROCHES


CANICULE

FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS GESTES[!]

**BUVEZ
DE L'EAU
RÉGULIÈREMENT**

